

Lundi 14 septembre 2009

09h30-10h00

Accueil

Yann Rivière (École française de Rome)

Introduction

Pierfrancesco Porena

(Università G. D'Annunzio di Chieti-Pescara)

Caractères généraux

Présidence: Peter Heather

(King's college London)

10h00-10h40

Walter Goffart (University of Toronto),

Administrative Methods of Barbarian

Settlement in the Fifth Century

10h40-11h20

Jean-Michel Carrié (EHESS, Paris),

L'hospitalitas accordée aux groupes germaniques : réquisition, expropriation ou partage ?

11h20-11h40

Pause

11h40-12h20

Wolfgang Liebeschuetz

(University of Nottingham),

Habitus Barbarus : Did barbarians look different from Romans ?

Approche régionale : les Francs

Présidence: Peter Heather

(King's college London)

15h00-15h40

Bruno Dumézil (Université Paris Ouest),

La confiscation punitive en Gaule romano-barbare

15h40-16h20

Stefan Esders (Freie Universität Berlin),

Konzentration und Delegation. Die Abtretung (cessio) von staatlichen Rechten in spät- und nachrömischer Zeit

16h20-17h00

Discussion



Mardi 15 septembre 2009

Approche régionale Espagne, Afrique, Italie

Présidence: Arnaldo Marcone

(Università di Roma Tre)

09h30-10h10

Pablo C. Diaz (Universidad de Salamanca),

Expropriations et confiscations dans les royaumes wisigothiques : un instrument politique

10h10-10h50

Yves Modéran (Université de Caen),

Confiscations vandales, restitutions byzantines : retour sur quelques problèmes d'histoire africaine des V^e et VI^e siècles

10h50-11h00

Pause

11h00-11h40

Pierfrancesco Porena

(Università G. D'Annunzio di Chieti-Pescara),

Voci e silenzi sull'installazione degli Ostrogoti in Italia

11h40-12h00

Discussion

Conclusions Peter Heather

(King's college London)

Cette première rencontre du programme de recherches consacré aux « expropriations et confiscations » dans le monde romain vise à faire le point sur un dossier qui depuis trois décennies a été particulièrement débattu, à savoir les modalités de contrôle et d'occupation du sol par les peuples barbares dans les provinces occidentales de l'Empire romain. Les nouveaux venus auraient-ils purement et simplement spolié les propriétaires romains ? Leur installation se fit-elle au contraire suivant les règles d'un « accommodement » rendu possible par les techniques d'une fiscalité qu'ils surent employer à leur profit, sans procéder à de véritables « expropriations ». Les silences de la documentation littéraire où la plainte escomptée des expropriés ne se fait guère entendre a parfois servi d'argument en faveur de la seconde hypothèse. Cependant, les situations varient assurément selon les époques et les contextes propres à chacun des royaumes naissants, comme le soulignent les travaux les plus récents consacrés à telle ou telle région, à tel ou tel peuple. Au-delà de son intérêt technique, cette approche concrète de la coexistence ou de la confrontation entre Romains et Barbares éclaire l'interprétation d'une période, envisagée tantôt comme la fin d'un monde, tantôt comme une transition entre la société de l'Empire tardif et le commencement de l'époque médiévale.



École française de Rome

Programme
Droit, pouvoir et société

EXPROPRIATIONS ET CONFISCATIONS
DANS L'EMPIRE TARDIF ET LES
ROYAUMES BARBARES

Rome, 14-15 septembre 2009

Contact :
École française de Rome
Antiquité
Directeur des études : Yann Rivière
Secrétariat : Véronique Sejournet
Piazza Farnese, 67 - 00186 Roma
tél. 0039 0668 601232
secrant@efrome.it

École française de Rome
Piazza Navona, 62